

Des milliers de manifestantes des groupes populaires contre l'austérité

Photos à

<https://plus.google.com/photos/116366727671854200972/albums/6213048331127773281>

Plus de 1300 groupes populaires, soit de services soit de revendications des droits, étaient en grève les 2 et 3 novembre pour réclamer des hausses leur permettant de survivre alors que l'austérité à la fois gèle leurs budgets tout en multipliant les besoins d'urgence auxquels il doivent répondre :

La campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire réclame un rehaussement financier de 225 millions de dollars annuellement pour les 3000 organismes du domaine de la santé et des services sociaux. La campagne Les droits, ça se défend !, elle, demande un rehaussement financier de 40 millions de dollars annuellement pour les 320 groupes de défense collective des droits.¹

Cet après-midi, ils étaient plusieurs milliers à défiler dans les rues de Montréal. Mobilisant seulement les organisations populaires sans apport ni syndical ni étudiant ce niveau de mobilisation est remarquable de la part de ce prolétariat le plus pauvre et le plus précaire, majoritairement féminin et d'un certain âge malgré un apport jeune significatif. Il n'y a pas si longtemps ces organisations peinaient à manifester ensemble, et encore plus à se mettre en grève chacun pour soi ou conjointement, et à dépasser quelques centaines de manifestantes.

La semaine passée, c'était le Front commun qui tenait une journée de grève tournante contre la même austérité du même gouvernement. Jeudi, ce sera le tour du monde étudiant sous l'égide de l'ASSÉ. Puis la semaine prochaine, le Front commun reviendra sur le devant de la scène.

On en est encore à l'étape du chacun de son côté. Des répétitives grèves isolées, rotatives ou limitées pourraient épuiser les nerfs tant des protagonistes que des usagères sans moyens d'avoir recours aux écoles ou cliniques privées. De dire le chroniqueur du Devoir, la loi spéciale ne serait pas loin si on se fie au scénario de 2005². Quoique les Libéraux aimeraient bien, selon le chroniqueur, isoler les institutrices du primaire et du secondaire et les infirmières, plus sympathique à l'opinion publique et par hasard (?) en grande partie hors Front commun, par un exercice de relativité salariale au détriment des bas salariées du Front commun... et des groupes populaires. Il y aurait alors moins de risques que la loi spéciale provoque une grève illégale à la 1972, hantise tant des gouvernements que des bureaucraties syndicales.

Les unes résisteront-elles à la tentation d'un règlement consolateur pendant que les unes et les autres arriveront-elles à temps à un *tous et toutes ensemble* d'une grève sociale musclée avant ou après une loi spéciale même durant le temps des Fêtes ? Tout un défi en l'absence d'une gauche syndicale qui s'esquive afin d'éviter de combattre une bureaucratie syndicale cherchant le compromis à rabais et d'un Québec solidaire aux abonnés absents tant à la manifestation d'aujourd'hui que comme galvanisateur de la grève sociale³.

Marc Bonhomme, 3 novembre 2015

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

1 Regroupement des organismes en défense collective des droits, [Les 2-3 novembre, plus de 1200 organismes communautaires seront dehors contre l'austérité](#), 1/11/15

2 Michel David, [Comme un air de déjà vu](#), Le Devoir, 3/11/15

3 Voir mon site web, [Qu'attend Québec solidaire pour appeler à la grève sociale](#), 30/10/15